



## **Notes prises lors de la table ronde « Quelle réaction de la communauté internationale en Birmanie ? » du Jeudi 24 mai**

Avec Emmanouil Athanasiou, représentant de la FIDH ; Mark Farmaner, représentant de Burma Campaign UK (BCUK) ; Harn Yawngwe, directeur de l'Euro Burma Office.

**Frédéric Debomy, coordinateur d'Info Birmanie et modérateur :** Cette opération, première française, est organisée en solidarité avec le peuple birman et s'inscrit dans le cadre plus large de notre campagne « Birmanie : menace pour la paix », qui appuie les demandes du mouvement démocrate birman en faveur d'une résolution du Conseil de Sécurité des Nations Unies (CSNU) sur la Birmanie. Info Birmanie demande ainsi à la diplomatie française d'user de tout son poids pour permettre son vote. Le régime birman est insensible aux pressions de la communauté internationale (CI) qui appelle à un changement de régime. Mais les diverses recommandations et résolutions, notamment provenant d'agences onusiennes, ne sont pas contraignantes. D'où l'indifférence de la junte qui les ignore. L'inscription de la Birmanie à l'agenda du CSNU en septembre 2006 n'a rien modifié à ce comportement hautain qui s'explique entre autres par les puissants alliés qui la soutiennent, la Chine et la Russie. Ces deux pays ont d'ailleurs mis leur veto à un projet américain de résolution sur la Birmanie en janvier dernier. Alors que faire ? Quelles marges de manoeuvre ?

*Question à Harn Yawngwe : Quelle réaction de la CI aux événements du 8 août 1988, qui a vu la junte réprimer dans le sang la demande du peuple à une transition démocratique ?*

**Harn Yawngwe, directeur de l'Euro Burma Office :** La répression de 1988 a été quelque chose de très triste et violent. Une révolte pendant six mois suivi d'un écrasement très dur avec environ 3000 morts. Mais cela ne s'est pas su comme pour la place Tiananmen en 1989 car aucun journaliste n'a couvert cet événement puisque la présence d'étrangers dans le pays n'était pas autorisée. En 1990, des élections ont été organisées et remportées largement par la LND, parti d'Aung San Suu Kyi, Prix Nobel de la paix en 1991. Une certaine attention au pays a fait suite. Mais seulement des mesures symboliques. Rien d'important n'a été effectivement entrepris par la CI.

*Question : On observe deux stratégies au sein de la CI, l'engagement constructif au niveau régional et la politique de sanctions plus ou moins suivie des pays occidentaux. Donc une certaine division, l'absence d'unité d'action, de coordination...*

**Harn Yawngwe :** On peut regarder les événements selon une perspective différente. En 1988, le mouvement démocrate a commencé et il a pris le monde à parti en demandant des sanctions à l'égard de la junte et une politique de pression de la CI, qui a abouti au double veto à un projet de résolution en janvier dernier. Essayons de penser différemment. Comment provoquer du changement en Birmanie ? Car si rien ne se passe du côté de l'ONU, difficile de demander davantage de sanctions. Je ne suis pas contre les sanctions en raison des violations massives des droits humains par le régime birman. Car lever les sanctions, c'est envoyer un signe d'encouragement à la junte qui se sent forte depuis ce double veto. L'accroissement des pays (Russie, Corée du Nord, Iran, Inde) qui collaborent avec elle au niveau économique, militaire et nucléaire entraîne un renforcement de la confiance des généraux qui se sentent forts car soutenus. Ceci en raison de ses ressources naturelles. Ces différents pays se battent pour être le plus proche ami de la junte. Si la CI ne fait rien, la junte continuera ainsi sans rien changer. Ainsi, la situation semble vraiment désespérée. Mais est-ce vraiment le cas ? On peut finalement s'interroger et douter car 1/ l'armée n'est pas si forte qu'elle le dit. De nombreuses désertions et moins de soldats qu'annoncés par exemple. 2/ négociation d'accords de paix avec les minorités ethniques. 3/ prétention d'être

une puissance nucléaire, mais pour viser qui alors que tous ses voisins sont ses meilleurs alliés??!!! 4/ incertitude dans l'armée alors que Than Shwe est peut être malade et que le Premier ministre l'est. Il y a donc des signes d'incertitude au sein de la junte, donc une ouverture existe pour provoquer le changement. Et cela autant au niveau intérieur qu'extérieur. De plus, si la Chine soutient la junte au CSNU, elle n'a pas justifié son veto en déclarant que la situation birmane ne devait pas changer, mais parce qu'à ses yeux le CSNU n'était pas le bon organe pour statuer que la Birmanie est une menace pour la paix. La Russie a déclaré la même chose. La CI reconnaît globalement qu'il existe un besoin de changement en Birmanie. En conclusion, si le contexte intérieur et extérieur est favorable, quelque chose pourrait se passer...

*Question : et l'Europe dans tout cela, quel peut être son rôle ?*

**Harn Yawngnhe** : L'UE pourrait impulser un pourparler à six nations ou huit ou dix, comme ce fut le cas avec la Corée du Nord et comme c'est actuellement le cas avec l'Iran pour le nucléaire. Le problème actuellement avec l'UE est sa position commune, elle ne permet pas ce type de pourparler de haut niveau, ce qui exclut l'Europe de ce type de diplomatie alors que cela pourrait être une voix intéressante et prometteuse à explorer. L'UE devrait penser à cela de manière urgente car c'est un vrai problème, un vrai handicap aujourd'hui. Elle pourrait réinterpréter la position commune pour permettre ce processus, et la France pourrait prendre le leadership du mouvement. De fait, il faut juste se rappeler que la politique est l'art de l'impossible et oblige à travailler avec des personnes que l'on n'aime pas ! Par ailleurs, il est si important de sortir des sentiers battus et d'explorer, envisager d'autres voies, innover... Pourquoi ne pas se demander quels facteurs utiliser pour changer la Birmanie ? Car sans pragmatisme et sans innovation, tout va se poursuivre indéfiniment...

*Question : Burma Campaign UK est une organisation qui soutient les sanctions ciblées en direction de la junte birmane. Que pensez-vous de la division de la CI entre l'engagement constructif et la politique de sanctions ?*

**Mark Farmaner, représentant de Burma Campaign UK** : Au sein du mouvement démocrate birman, il n'y a pas de consensus sur les sanctions jusqu'au milieu des années 1990. Mais avec l'ouverture commerciale et touristique de la Birmanie à partir de cette date, la hausse des investissements étrangers dans le pays sans bénéfice pour la population, uniquement pour les généraux de la junte au pouvoir, et la répression militaire qui s'en est suivie, puis la baisse totale du budget investi pour la santé et l'éducation, enfin l'absence de dialogue avec l'opposition qui a gagné les élections de 1990, le mouvement est devenu favorable aux sanctions, aux sanctions ciblées.

En bref, quatre faits justifient les sanctions à l'égard du régime birman :

- Aung San Suu Kyi a appelé à un business éthique
- L'investissement permet à la junte de se maintenir
- Les investissements sont liés aux violations massives des droits humains en Birmanie. Cf. Total, tourisme...
- Permet de négocier avec la junte, crée une marge de manoeuvre

Bref, les sanctions sont un moyen, effectivement imparfait, pour mettre une pression sur les généraux birmans.

Par ailleurs, actuellement, nous ne sommes pas allés au bout de cette politique puisque il n'y a pas consensus sur cette politique entre l'Europe et les Etats-Unis et qu'en Europe elles ne ciblent pas le pétrole, le gaz, le tourisme, le bois... Les sanctions touchent le textile et le jus d'ananas par exemple, ce qui est de toute manière interdit par la Birmanie !

Enfin, l'Europe a accepté la Birmanie au sein de l'ASEM. Et la France n'a pas accepté d'empêcher les investissements en Birmanie, notamment de Total, ce qui a créé de fait un précédent.

Cette absence de consensus, de position commune au niveau européen sur la question des sanctions crée une politique de sanctions tout sauf efficace et bien hypocrite. Il faut supprimer cette division internationale et se mettre d'accord et trouver une position commune au niveau de la CI. Ainsi l'ONU pourra voter une résolution sur le pays.

De toute manière, la hausse des investissements asiatiques dans le pays entraîne une baisse d'influence de la CI sur le pays.

En bref, toute sanction cause une baisse des ressources pour la junte donc une baisse d'achat d'armes, ce qui est positif !

*Question : Votre organisation est très engagée sur la question d'une résolution sur la Birmanie au CSNU...*

**Mark Farmaner** : Le double veto chinois et russe en janvier dernier est effectivement un échec, mais il y a des signes positifs derrière qu'il faut décoder et évoquer. La CI ignore la Birmanie et ses nombreux problèmes, ce qui les met en avant. Au niveau régional, l'ASEAN a demandé des changements aux

généraux birmanes en septembre 2005, et Kofi Annan a pris le problème birman avec plus de sérieux comme l'a démontré la visite d'un de ses envoyés spéciaux dans le pays alors que le mouvement démocrate interroge le renforcement des liens entre la Chine et la junte. Bref, la Birmanie se maintient dans l'agenda international en général, et de l'ONU en particulier. Donc il y a bien un problème birman... Nous avons besoin de négocier avec la Chine, ce qui demande du temps. Il y a bien une attention internationale sur la situation birmane, un vrai élan, mais nous avons besoin d'une nouvelle stratégie de négociation.

*Question : L'UE doit-elle prendre l'initiative d'un nouveau projet de résolution à l'ONU, après les USA ?*

**Emmanouil Athanasiou, FIDH :** La CI s'est mobilisée sur la Birmanie, mais tout simplement de manière inefficace. 29 résolutions ont été votées sur le sujet par les différents organes onusiens (notamment l'Assemblée Générale et la Commission des Droits de l'Homme) depuis les années 1990, ce qui n'est pas rien. Et des représentants spéciaux sur la Birmanie ont été nommés. C'est donc une question d'efficacité qui se pose, et non d'engagement. Mais la mobilisation ne peut être efficace avec des puissants alliés au régime birman, comme la Chine, l'Inde et la Russie.

L'échec du projet de résolution sur la Birmanie en janvier a causé une forte réaction des ONG.

En janvier, le Conseil a été modifié dans sa composition, donc le lobbying était à refaire totalement. Mais il n'y a pas eu le temps nécessaire d'où le non de l'Afrique du Sud, l'abstention du Qatar et du Congo. Ces délégations avaient alors peu d'information sur la question. D'où un certain espoir chez les ONG qui pensent qu'un bon plaidoyer peut tout changer et permettre une abstention de la Chine et de la Russie lors d'un éventuel nouveau vote. Surtout que la Chine a critiqué récemment la Birmanie à propos de l'exploitation des ses forêts. Une brèche existe donc.

La FIDH a accompagné et accompagnera ce travail de lobbying aux NU pour l'adoption d'une résolution comme elle l'a fait pour l'inscription du pays sur l'agenda du CSNU, ce qui a pris un bon nombre d'années de travail. Mais comment procéder ? Et quel contenu pour la résolution ? Comment ne pas se retrouver dans une situation impossible et contradictoire comme c'est actuellement le cas en RDC, en Irak, au Kosovo ou au Timor, c'est-à-dire processus de démocratisation + conflit entre les composantes nationales et guerre civile ? L'ONU, la CI doivent être prêtes à assumer leur rôle et leurs responsabilités.

Il faut plus de pression, plus de lobbying aux NU.

Et l'ASEAN pourrait aussi se pencher davantage sur la question mais en raison de son principe de non ingérence dans les affaires intérieures de ses membres, il n'y a pas eu d'action efficace au niveau régional. Et pourtant cette organisation a un rôle essentiel à jouer. Il faudrait aussi travailler à ce niveau. Il est tellement important que les pays voisins s'impliquent dans ce processus. On observe cependant des signes de changement, avec par exemple le retrait de la Birmanie à la présidence de l'organisation en 2006 ainsi que l'adoption de positions plus radicales de certains pays comme la Malaisie, la Thaïlande et le Bangladesh, pays touchés par l'afflux de réfugiés birmanes à leurs frontières. La question des Rohingyas, apatrides, devrait également être traitée.

En ce qui concerne la politique de sanctions, de quelles sanctions parlons nous car n'y a-t-il pas le risque qu'elles touchent d'abord le peuple birman alors que la junte s'en sort ? La Russie, en raison de la coopération technique avec le régime, pourrait jouer un rôle dans le processus de réconciliation et l'ONU devra être sur place lors des élections éventuelles pour éviter des violations des droits de l'homme.

*Question : et l'Inde, quelle est sa position ?*

**Harn Yawngnhe :** La région du Nord Est de l'Inde, coupée du pays, est habitée par une population ressemblant aux birmanes. C'est une région à problème car elle cherche à se séparer du reste de l'Inde et un mouvement séparatiste existe. L'Inde veut reprendre le contrôle de la région avec l'aide de la junte. Par ailleurs, il y a une compétition entre l'Inde et la Chine, l'Inde jugeant la Chine trop proche de la junte birmane. Mais ces deux pays n'ont absolument aucun intérêt, à l'aune de leur propre répression, de créer un précédent au CSNU avec une résolution fondée sur le fait que violation des droits humains signifie menace sur la paix. Cela pourrait être dangereux pour eux-mêmes en créant un changement profond dans les champs d'intervention du CSNU. Cela ne signifie pas que ces deux pays aiment le régime birman, mais quelle alternative ? Par ailleurs, le projet de résolution était une initiative américaine, ce qui a été vu par la Russie et la Chine comme un moyen de se venger facilement des USA pour les camoufflets sur d'autres dossiers (Corée du Nord, Darfour, Iran, Liban), et ainsi modifier le rapport de force. Peut être ces deux nations accepteront plus facilement une résolution si elle vient d'un autre pays, pourquoi pas de la France ?

**Emmanouil Athanasiou :** L'Inde a conservé la peine de mort et a repris récemment les exécutions. La situation des défenseurs des droits humains se détériore par ailleurs. L'Inde essaie de rentrer dans le CSNU comme membre permanent dans le cadre de la réforme de l'organisme. Ce pays envoie ses soldats aux opérations onusiennes de maintien de la paix, partout dans le monde dans le cadre des missions de paix de l'ONU. Ce qui montre sa volonté d'être une puissance régionale, mondiale. Comme la Chine...

Ce double veto, exercé par la Russie et la Chine, est extrêmement rare. Cela n'avait pas eu lieu depuis les années 1970. En effet, la Chine et la Russie sont en position difficile sur le Darfour, le Kosovo, l'Iran...

Pourquoi ne pas s'appuyer plutôt sur le concept de sécurité humaine pour une résolution au CSNU pour renforcer l'argument de la menace sur la paix ? Car le CSNU a adopté récemment trois résolutions dans ce domaine : la protection des femmes, des enfants et des civils dans les conflits armés. La Birmanie a d'ailleurs adopté la convention sur les droits des enfants mais elle continue toujours à violer manifestement les normes internationales en matière de recrutement des enfants soldats.

**Mark Farmaner** : Nous avons récemment réalisé un dossier sur l'Inde et la Birmanie que vous pouvez consulter sur notre site Internet. En bref, trois raisons principales expliquent le rapprochement indien vers la Birmanie : le business des armes, l'influence de la Chine à contenir et la présence de gaz dans le pays dont le pays a tellement besoin.

*Question : Quelle relation entre le Venezuela et la Birmanie ?*

**Mark Farmaner** : On s'attendait beaucoup à un rapprochement entre ces deux nations. Notre association a travaillé sur cette question. Le gouvernement vénézuélien a reconnu ne pas connaître vraiment le dossier, mais si cela peut ennuyer les Etats-Unis... Il est donc nécessaire de travailler avec eux pour leur expliquer les différences entre les deux pays.

En ce qui concerne les sanctions, nous pouvons observer un réel consensus sur ce sujet au sein de l'opposition démocratique birmane.

En ce qui concerne les enfants soldats, on est face à un problème important car les enfants sont raflés à la sortie de l'école. Il y a une réelle paupérisation du pays et une véritable culture de la peur s'est installée dans le pays. Je vous rappelle qu'il n'y pas de liberté d'association et de réunion dans le pays. Un village est détruit chaque semaine dans les zones de minorités ethniques, avec le viol utilisé comme arme de guerre, ainsi que la mutilation systématique des hommes, des femmes et des enfants. Mais les gens l'ignorent.

Pour agir, nous avons besoin d'unité, de faire circuler l'information pour que l'opinion internationale sache ce qui se passe en Birmanie. Engagez-vous car personne ne le fera et les birmans demandent votre aide. Car les pays les plus mobilisés sur la Birmanie sont ceux où il y a le plus de pression publique.

*Question : Quel est l'état de la mobilisation intérieure ?*

**Harn Yawng hwe** : La mobilisation intérieure s'axe aujourd'hui sur la situation économique catastrophique dans laquelle se trouve le pays. Ce qui empêche la junte de s'en débarrasser aussi facilement que dans le passé. C'est donc une façon très intelligente de montrer son mécontentement. Moyens utilisés aujourd'hui : campagnes de pétitions, de lettres, port de chemises blanches... c'est donc une nouvelle manière de protester. Les prisonniers politiques libérés ont repris leur action d'opposition, un signe positif.

*Question : Quel type de sanctions, économiques ou politiques ? Si efficace de parler de menace pour la paix quand on évoque la Birmanie ?*

**Harn Yawng hwe** : Les sanctions sont symboliques et permettent de mettre une réelle pression sur la junte. C'est essentiel. Malheureusement, elles ne peuvent être efficaces car les voisins directs de la Birmanie ne les respectent pas. Il y a donc un réel besoin d'unité sur la question. Et l'ONU peut le permettre.

**Mark Farmaner** : Cela dépend quelle définition on donne au terme de « sanction efficace ». Les sanctions ne peuvent à elles seules faire tomber un régime quel qu'il soit, mais elles compliquent son action en coupant dans ses revenus. Il faut tout faire pour diminuer l'efficacité de l'armée, et les sanctions jouent un rôle dans ce domaine, un rôle clef.

**Emmanouil Athanasiou** : Le CSNU a considéré que la Birmanie constitue bien une menace pour la paix, à partir du moment où la situation dans ce pays figure à l'ordre du jour du Conseil. Donc c'est un débat dépassé. Les réfugiés sont un facteur d'instabilité régionale, le sida, la drogue, le trafic d'êtres humains également. La question est plutôt : comment le CSNU peut contribuer positivement aux changements en Birmanie ?

Par ailleurs, l'Etat a une obligation positive de protéger sa population. On se retrouve là devant l'évolution du concept de la sécurité dans les relations internationales avec la sécurité individuelle (c'est le concept humain) qui est devenue centrale.

La Birmanie manque à ses responsabilités à ce niveau.

*Question : L'opposition birmane suffisamment prête, crédible pour prendre le pouvoir, pour gouverner ?*

**Harn Yawnghwe** : L'opposition ne parle pas de renverser la junte mais évoque un dialogue tripartite pour une réconciliation nationale et une transition démocratique par étapes. Le pays est de toute manière détruit par plus de cinquante de dictature militaire et elle en a pleinement conscience.

**Mark Farmaner** : Il y a eu beaucoup d'initiatives différentes pour faire baisser les pressions internationales de la part du régime birman : discussion, feuille de route, convention nationale, élections, agenda. Depuis 14 ans, on se situe à la première phase, la convention nationale, et cela peut encore durer, durer. Il est possible d'accélérer le pas vers un référendum pour une nouvelle constitution et vers des élections démocratiques, mais le régime veut se garantir un certain nombre de sièges dans le futur parlement. D'où la destruction de la LND et le harcèlement permanent des opposants politiques ainsi que le maintien d'Aung San Suu Kyi en résidence surveillée. De fait, il n'y aura alors plus d'opposition pour prendre le relais.

### **\*Notes prises lors de la table ronde « Situation humanitaire » du Vendredi 25 mai 2007**

Avec Frédéric Joly du Comité International de la Croix Rouge ; Chris Lewa, spécialiste de la situation des rohingya, minorité musulmane de Birmanie ; Juliette Louis-Servais, représentante d'Enfants du monde/droits de l'homme.

**Juliette Louis-Servais, responsable zone Asie de EMDH** : L'association Enfants du monde/droits de l'homme est présente en Birmanie depuis quatre ans pour venir en aide aux enfants birmans dont la situation est dramatique : un tiers des enfants souffre de malnutrition et quatre millions d'entre eux ne sont pas scolarisés. Nous avons choisi après une mission exploratoire en 2002 de nous concentrer prioritairement sur les enfants placés en institutions gouvernementales dans le cadre de la Child Law. Par cette loi, les enfants (dont la responsabilité pénale est fixée à l'âge de 7 ans) en conflit avec la loi ne sont plus emprisonnés avec les adultes, mais placés dans des centres d'apprentissage.

Les infrastructures, la situation sanitaire et la prise en charge des enfants sont dans un état catastrophique faute d'investissement de l'Etat birman, qui ne consacre de toute façon que 7% de son budget au domaine sanitaire et social contre plus de 40% pour l'armée. L'accueil et le suivi des enfants sont totalement absents : pas d'activités, de programmes éducatifs ou d'insertion. Enfin, le lien avec la famille n'est pas recherché alors que certaines familles décident de placer l'enfant dans ces lieux pour quelque temps et souhaitent les récupérer sans y parvenir. Les enfants placés là n'ont pas d'avenir.

Financées par l'UE (programme Echo), nos activités ont débuté en 2003 en direction de deux centres d'apprentissage situés dans la région de Rangoon. Le centre de Nget Aw San pour les garçons et Ma li Kha pour les filles, anciennes prisons où sont placés plus de 600 enfants (orphelins, handicapés physiques et mentaux, enfants des rues ou en attente de jugement) âgés de 5 à 18 ans. Notre premier objectif était d'aller à l'essentiel avec la réhabilitation et la rénovation de ces lieux afin d'en améliorer l'hygiène et de les équiper en matériel. Puis nous y avons développé des activités d'accès à l'éducation et de formation du personnel à l'hygiène et au jeu. Ce soutien a été apprécié du gouvernement et une relation de confiance s'est établie.

Nous avons donc pu ensuite développer nos projets sur le long terme autour de la protection de l'enfance début 2007 alors qu'en avril 2005, nous avons étendu notre intervention à 10 nouveaux centres, dont 3 sont situés à Mandalay, 1 à Lashio dans le nord du pays et 2 à Moulmein, à l'ouest de Rangoon. Formation du personnel, suivi psychologique et scolarisation des enfants sont les trois pôles d'action de l'association. Ainsi, le nombre d'enfants pris en charge par ces centres d'hébergement a baissé, généralement avec la possibilité d'envisager un meilleur avenir. Nos programmes ont également un effet positif sur la politique birmane de protection de l'enfance alors que le gouvernement a signé en 1991 la convention internationale des droits de l'enfant.

Aujourd'hui, nous orientons notre action vers les écoles monastiques.

Devant la montée des contraintes à l'action humanitaire imposées depuis deux ans par la junte, nous avons évidemment plus de difficulté à travailler dans les zones rurales. Dans les villes, c'est possible. Nous venons de signer un agrément avec le gouvernement en février. Notre indépendance est correcte et nous sommes vigilants notamment depuis la mise en place de procédures strictes pour les ONG internationales voulant travailler dans le pays. Nous avons décidé de rester pour l'instant et d'évaluer la situation tout en étant conscients que le contexte politique n'est pas favorable à l'action humanitaire internationale. Mais elle est plus que nécessaire à l'aune de la crise humanitaire dans lequel se trouve le pays.

**Frédéric Joly, porte parole du Comité International de la Croix Rouge en France :** Deux bureaux du CICR en Birmanie ont fermé depuis 2006 et notre équipe a été réduite de 56 à 20 membres depuis l'interdiction du gouvernement birman en décembre 2005 à ce que nous visitons leurs prisons. La Croix rouge n'a ainsi plus accès aux prisons birmanes depuis dix-huit mois et voit son indépendance et sa neutralité remises en cause. Nous ne pouvons plus mener à bien notre mission traditionnelle de protection et d'assistance des prisonniers en zone de conflit liée à la Convention de Genève dont la Birmanie est signataire.

La junte avait accepté en 1999 notre présence en Birmanie selon nos critères mais en décembre 2005, elle nous a tout simplement fermé la porte de ses prisons de manière unilatérale. Nous négocions depuis avec les officiels pour pouvoir y revenir mais sans succès aucun. Nous maintenons le dialogue tout en réduisant notre activité dans le pays. Premières victimes de cette situation, les prisonniers ainsi que la Croix rouge birmane. Seul notre programme pour la réhabilitation des victimes des mines anti-personnelles, avec l'ouverture en 1986 de centres orthopédiques, se poursuit encore. Il est parfaitement accepté par les autorités.

Concernant notre non accès aux prisons, si les choses demeurent ainsi, nous risquons de quitter totalement le pays. Une démarche publique est notre dernier recours, notre dernière munition alors que la Croix rouge travaille discrètement.

N'oublions pas que les signataires de la Convention de Genève sont garants de l'application de la convention dans les pays tiers (art. 1, référence au droit d'ingérence). De fait, nous développons actuellement une forte action diplomatique en direction de la Chine et l'Inde, en utilisant l'arsenal juridique à notre disposition dans ce domaine, le droit de la guerre et le droit humanitaire international.

Entre 1999 et 2005, nous avons effectué trois-quatre visites par an de prisons ainsi que des familles de prisonniers, soit 3000 détenus dans 55 prisons à travers le pays. 10 000 messages croix rouge étaient envoyés. La situation dans les prisons était correcte. Depuis notre interdiction de s'y rendre, bien sûr que la situation a dû se dégrader. Tout est possible maintenant...

**Chris Lewa, chercheuse spécialiste de la situation des rohingya, travaille sur les frontières depuis 1994 :** Les Rohingya, de confession musulmane et apatrides depuis 1982, sont localisés dans le nord de l'Etat d'Arakan. Face aux multiples persécutions (travail forcé, forte taxation) et violations de leurs droits (mariage, circulation), ils ont fui en masse au Bangladesh, de l'autre côté du fleuve, par deux fois : une première vague en 1978, suivi d'un rapatriement forcé, et une deuxième vague en 1991, soit environ 250 000 personnes. Deux camps officiels de réfugiés gérés par le HCR se sont formés, plus un non officiel. 12000 Rohingya ont aussi migré en Malaisie, d'autres au Pakistan ou en Arabie Saoudite.

11 agences humanitaires oeuvrent le long du fleuve, le PAM, FAO, HCR, MSF, ACF, AMI, GRET, CARE... Dans les camps, les Rohingya ne peuvent participer à leur gestion, et la formation est limitée au niveau primaire car le gouvernement veut les voir partir. En octobre 2006, en raison de la promesse de permis de travail, des boat people se sont formés vers les côtes malaisiennes et thaïlandaises, mais ils sont renvoyés en Birmanie puis au Bangladesh. Mais le programme a été suspendu face à cet afflux.

Les Rohingya ne bénéficient pas du programme de réinstallation de réfugiés Karen et Shan de Thaïlande et de confession chrétienne, qui ont été ouverts par les Etats-Unis, l'Australie, le Canada et des pays scandinaves. Seuls six Rohingya ont pu en bénéficier.

Les opposants birmans ne les reconnaissent pas, la communauté internationale n'est pas intéressée par leur sort et ignore tout du dossier, et les Arakanais ne se mobilisent pas. Le droit des femmes et enfants peut être mis en avant pour mobiliser la communauté internationale, et ainsi améliorer leur sort.

**En savoir plus :** *Les Rohingyas en Birmanie*, de G. Defore, Ed. Au lieux d'être. Et le documentaire réalisé par un reporter australien P. Lyord sur les camps le long de la frontière, TV EBC